

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2024/25/10/03

Date de convocation :

21/10/2024

Objet de la délibération :

Décision Modificative
n°2 du budget
communal

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Épeugney le

31/10/2024

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

21/10/2024

- que le nombre des
membres en exercice est de
15.

Le Maire

**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney
Séance du 25 octobre 2024**

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-cinq octobre à vingt heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire.

Présents : M. Guillaume AYMOUNIN, Mme Sonia
DESTAING, M. Guillaume CRETIN, Mme Mégane
GAUTHIER, M. Romuald TAVERON, M. Éric
CLEMENT, M. Gwenaél LE GALLO, M. Patrick
CAULIER, M. Régis LAFON, M. François VIENNET, M.
PRENANT Daniel, M. Edmond BARBA.

Absents excusés : Stéphane LOGUIOT, Jean-Michel
CLEMENT

Absent non excusé : Nicolas DEAU

Procurations : Stéphane LOGUIOT à Guillaume
CRETIN ; Jean-Michel CLEMENT à Guillaume
AYMONIN

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Sonia DESTAING,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour
remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

REAJUSTEMENT CREDITS BUDGET COMMUNAL

Désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminutions de crédits	Augmentation de crédits	Diminutions de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-023 Virement à la section d'investissement		3 500,00 €		
Total D 023 Virement à la section d'investissement		3 500,00 €		
Total FONCTIONNEMENT		3 500,00 €		

Désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminutions de crédits	Augmentation de crédits	Diminutions de crédits	Augmentation de crédits
 INVESTISSEMENT				
R-021 Virement de la section de fonctionnement				3 500,00 €
Total R 021 Virement de la section de fonctionnement				3 500,00 €
D-212 Agencements et aménagements de terrains		3 500,00 €		
Total D 21 Immobilisations corporelles		3 500,00 €		
Total INVESTISSEMENT		3 500,00 €		3 500,00 €
TOTAL GENERAL		7 000,00 €		3 500,00 €

Sonia DESTAING 1^{ère} adjointe propose au conseil municipal une décision modificative n°2 du budget communal visant à augmenter les crédits de dépenses de la section d'investissement à hauteur de 3 500 €.

Sonia Destaing souligne que les travaux prévus pour la réfection du chemin des Epesses, ainsi que la création d'aires de stockage et de retournement ont été récemment réalisés par l'entreprise TP CLEMENT-CAILLARD. Ces améliorations devraient susciter la satisfaction de tous les usagers, qu'il s'agisse de randonneurs, chasseurs ou exploitants.

Néanmoins, l'évacuation des eaux, essentielle pour éviter le ravinement et préserver l'état du chemin, n'a pas été prévue. Par conséquent, la municipalité envisage d'installer six dévers d'eau en béton pour stabiliser et pérenniser le chemin et souhaite allouer un montant supplémentaire de 3 500 € à ce projet d'investissement.

Ces dépenses d'investissement sont couvertes par le suréquilibre de la section de fonctionnement du budget primitif communal. L'équilibre des sections est préservé par l'inscription de crédits sur les chapitres 021 en recettes d'investissement et 023 en dépenses de fonctionnement pour un montant de 3 500 €.

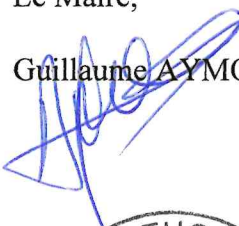
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal décide d'approuver la décision modificative.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Guillaume AYMONIN



Le secrétaire de séance

Sonia DESTAING

